

## Autorisation

Je soussigné, M BAUBAY Philippe, Président du SMTD 65 domicilié à 2 rue du Tourmalet 65420, gestionnaire des terrains cadastrés 000 AL346, 000 AL347, 000 AL350, 000 AL359, 000 AL355p et 000 AL 417, sis à 3030 Route départementale 938, 65130 CAPVERN au titre du procès-verbal de mise à disposition des installations de traitement du SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux signé en date du 10 janvier 2008 ,

### Autorise

Le SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES HAUTES PYRENEES, représenté par M FROSSARD Daniel, domicilié à 20 Avenue Fould BP 914, 65009 TARBES CEDEX

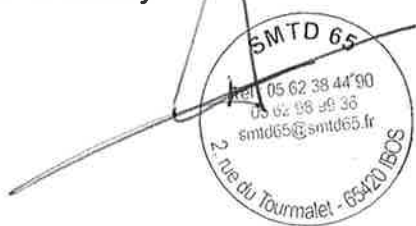
à procéder sur ledit terrain à l'édification d'un projet de centrale photovoltaïque au sol d'une superficie de dix mille six cent dix (10610) m<sup>2</sup>, sous réserve de l'accord de l'autorité compétente en matière de délivrance de l'autorisation de construire.

La présente a été établie libre de consentement, portant engagement clair et sans équivoque.

Fait à Ibos

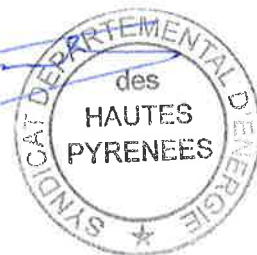
Le 4 juillet 2019

Signature du gestionnaire du terrain  
Le Président du SMTD65  
Ph.Baubay



Signature du demandeur

Le Président,  
Daniel FROSSARD



Fait en 3 exemplaires originaux (1 propriétaire, 1 demandeur, 1 service urbanisme)